



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Département présidentiel

Service de surveillance des communes

Service de surveillance
des communes
Rue de l'Hôtel-de-Ville 2
Case postale 3964
1211 Genève 3

N/réf. : GZU/IGA/1314/17

Ville de Genève Administration centrale
Reçu le: 19 JAN. 2018
Séance CA du:
Décision:
A traiter par:
Copies:

Monsieur le Maire
de la Ville de Genève
Palais Eynard
Case postale 3983
1211 Genève

Genève, le 16 janvier 2018

DIFFUSION

M Pagani
Mmes Salerno
Alder
MM. Kanaan
Barazzone
Mmes Charollais
Luthi
Bohler
Demazure
MM. Moret
Burri
Macherel
Gaillard
Krebs
Chrétien
Lupini
Vicente
Mermillod
Schweri
SCM
Service juridique
Dossiers-Documentation

Concerne : Délibération du 15 novembre 2017

Monsieur le Maire,

Nous vous informons que la délibération relative à

un crédit de 34 100 F destiné au mobilier d'exploitation du poste de police municipale au rez-de-chaussée du bâtiment administratif de la rue du Stand 25, sur la parcelle N° 3186, feuille N° 4, section Plainpalais

que nous avons soumise pour préavis aux services et départements concernés, a suscité la remarque suivante :

La dépense devra être comptabilisée dans le compte des investissements puis être portée à l'actif du bilan dans le patrimoine administratif.

Le délai référendaire étant échu, nous classons cette délibération devenue exécutoire, en application de l'article 88, alinéa 2, de la loi sur l'administration des communes.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de nos salutations distinguées.


Guillaume Zuber
Directeur

Copie pour information :

- Département de la sécurité et de l'économie
- Service de surveillance des communes - secteur finances communales